# PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel, tenue le **19 novembre 2024**, à **15h** à la salle communautaire sise au **1890** de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.



<u>Sont présents</u>: Mesdames Marie-Céline Hébert et Denise Corneau et messieurs Michel Longtin, Raymond Bisson, Gilles Payer et Noël Picard

La directrice générale et greffière-trésorière Mme Liette Quenneville est présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée. Elle informe le Conseil que l'avis de convocation a été transmis conformément aux articles à tous les membres présents sur le territoire par un moyen technologique conformément aux articles 133 et 134 du Code de procédure civile (chapitre C-25.01).

Conformément au règlement 2024-04 sur la régie interne des séances du Conseil de la municipalité de Duhamel cette séance est enregistrée audio.

#### L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Appel d'offres rechargement du chemin du Lac-Gagnon Est partie nord
- 4. Période de questions
- 5. Levée de la séance

#### 1. Ouverture de la séance

# 2024-11-21061

## IL EST RÉSOLU

D'ouvrir la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel à 15H07.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2. <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

# 2024-11-21062

## IL EST RÉSOLU

QUE les membres du Conseil approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

# **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

# 3. <u>Appel d'offres sur invitation – Rechargement chemin du Lac-Gagnon Est parti</u> nord

## 2024-11-21063

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du programme TECQ, les travaux doivent être terminés au 31 décembre 2024 et que la programmation 4 de la priorité 1 ne peut être réalisé avant le 31 décembre 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**afin de bénéficier de la subvention du programme TECQ, un changement de programmation 5 a été effectué le projet de rechargement du chemin du Lac-Gagnon Est parti nord;

CONSIDÉRANT QUE du au cours délai afin d'effectué les travaux et de respecter la date d'échéance, l'appel d'offres "AOI 2024-02-TP" a été envoyé le 12 novembre 2024;

## **IL EST RÉSOLU**

**QUE** le Conseil de la municipalité de Duhamel entérine le lancement de l'appel d'offres sur invitation AOI 2024-02-TP pour le rechargement du chemin du Lac-Gagnon Est parti nord.

# **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

## 4. Levée de la séance

## 2024-11-21064

**IL EST RÉSOLU** 

QUE la séance est levée à 15H09.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

David Pharand	Liette Quenneville
Maire	Directrice générale et greffière très